

BAC PRO

MAINTENANCE ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

EN APPRENTISSAGE


2 ANS

LE MÉTIER

Le titulaire du baccalauréat professionnel «maintenance et efficacité énergétique» développe des compétences à caractère pluritechnologique (électricité, hydraulique, aéraulique...) pour réaliser les opérations de maintenance.

Il contrôle son travail et consigne son activité dans le registre normalement associé à toute installation. Il effectue son travail en prenant en compte les réglementations relatives à l'environnement, la qualité, la sécurité des personnes et des biens, et l'efficacité énergétique. Il participe activement au respect de l'environnement en mettant en oeuvre des systèmes de récupération de chaleur, des fluides frigorigènes respectueux de la couche d'ozone et sans impact sur le réchauffement climatique.

COMPÉTENCES VISÉES

- Préparer ses interventions : repérage, planification, etc
- Réaliser les opérations d'exploitation et mise en service de l'installation.
- Réaliser des opérations de maintenance préventive et corrective.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Technicien(ne) de maintenance en génie climatique.
- Technicien(ne) d'exploitation du réseau gaz.
- Plombier(ère).

CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir validé une seconde, ou être titulaire d'un diplôme de niveau équivalent ou supérieur.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage par an : périodes de 2 à 4 semaines par mois en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée du bâtiment de Sillac – 16000 ANGOULEME
Tel : 05.45.91.37.77.
Contact : Armel DUCOM

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS Fluides, énergies, domotique.
- Mention complémentaire.

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.

Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2020-2021

Nouvelle formation en 2022

